

SNUipp68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61 E-mail : snu68@snuipp.fr

Jeudi 22 janvier 2009

SOMMAIRE

1) Le scandale de la semaine (1) : Les instits retraités iront-ils se substituer aux enseignants en grève le 29 janvier ?

2) Le scandale de la semaine (2) : quelques paroles de notre hiérarchie sur la maternelle !

3) Mouvement 2009 dans la Haut-Rhin : un véritable danger !

4) Un stage syndical spécial mouvement

5) Grève du 29 janvier

6) Des demi-journées d'info. syndicales à St-Marie aux Mines et à St-Louis

7) Evaluations CM2 : des éléments de réflexions

1) Le scandale de la semaine (1) : Les instits retraités iront-ils se substituer aux enseignants en grève le 29 janvier ?

La question se pose après le courrier envoyé aux enseignants du 1^{er} degré retraités de Loire Atlantique par l'inspecteur d'académie leur demandant de participer au service d'accueil mis en place dans les écoles en application de la loi sur le SMA. "Je m'adresse à vous pour vous demander si, compte tenu de votre expérience professionnelle, vous accepteriez de participer à l'organisation du service d'accueil dans votre commune ou dans une autre, dans les conditions définies par la commune".

2) Le scandale de la semaine (2) : quelques paroles de notre hiérarchie sur la maternelle !

Lors du CTPA (comité technique paritaire académique) les représentants du SNUipp et de la FSU ont, suite à leur analyse de baisse de la scolarisation en maternelle dans notre académie, posé la question suivante : dans le Haut-Rhin, la scolarisation des grands est de 94,96 % et est en chute de 4,35%, quels sont vos éléments d'analyse ?

Réponse de notre IA : « La scolarité des moins de 6 ans n'est pas obligatoire »

Réponse de notre Rectrice : « Je pars de mon exemple personnel. Je n'ai jamais été scolarisée en maternelle parce qu'à l'époque, j'étais traumatisée par l'école » (on suppose qu'elle avait un précepteur !!!).

Les collègues de maternelle apprécieront. Darcos – Lovisi - Savouret, même combat.

3) Mouvement 2009 dans la Haut-Rhin : un véritable danger !

Le mardi 20 janvier a eu lieu un groupe de travail préparatoire au mouvement 2009. Voici tout d'abord quelques phrases de notre IA qui peuvent être considérées comme le résumé du futur mouvement 2009 :

« Le barème ne donne pas droit à tout poste » (IA)

« L'intérêt des élèves d'abord, les droits des enseignants restent dans un second plan » (IA)

« C'est une reprise en main du mouvement par l'administration » (IA)

Le seul objectif de l'IA est d'harmoniser les procédures au niveau académique (en préparant éventuellement une gestion académique des personnels afin d'économiser des postes) tout en écartant les délégués du personnel de la gestion du mouvement. Celui-ci deviendrait du seul fait de l'administration avec les dérives et le manque de transparence que l'on connaît. Les mesures proposées vont toutes dans le même sens : limiter les interventions des représentants du personnel au détriment des collègues, des écoles et des élèves. Plusieurs grands changements sont proposés par l'administration pour le mouvement 2009.

Attention ! Les nouvelles règles seront validées lors de la CAPD du 9 février 2009 donc il peut y avoir encore beaucoup d'évolutions. Le SNUipp vous fera une information complète à ce moment-là.

1^{ère} phase du mouvement :

Nombre de vœux limité à 30. Dans ces 30 vœux, il faudra ou pas intégrer (au choix du collègue) des vœux géographiques.

D'après l'administration, les collègues qui ont fait un ou des vœux géographiques pourront être nommés à titre définitif sur un poste d'adjoint dans une école faisant partie de la zone géographique demandée. Ces vœux géographiques serviront aussi au 2^{ème} mouvement.

Les collègues vont se retrouver titulaires d'un poste dans une école qu'ils n'ont pas choisie mais dans une zone géographique choisie.

Certains postes fractionnés pourraient se retrouver au 1^{er} mouvement (notamment des regroupements de décharge de directeurs) et donc être obtenus de manière définitive.

2^{ème} phase du mouvement : DISPARITION DE LA PHASE INFORMATIQUE

Il n'y aura plus qu'une phase manuelle fin juin. Les collègues ne feront plus de vœux.

ATTENTION : les collègues restés sans poste, qui n'auront pas fait de vœux géographiques lors du 1^{er} mouvement, seront placés de façon aléatoire dans tout le département.

Ceux qui auront fait des vœux géographiques au 1^{er} mouvement seront nommés prioritairement dans ces zones.

Une 2^{ème} phase manuelle du mouvement sans les délégués du personnel :

L'IA prévoit d'organiser fin juin (22-23 juin) des réunions de travail avec les IEN au cours desquelles, ils feraient des propositions d'affectation (sans les délégués du personnel) et qui devront en partie être entérinées par la CAPD du 2^{ème} mouvement le 30 juin.

QUID du rôle des représentants du personnel et de la transparence ?

3^{ème} phase du mouvement : l'IA revient sur sa volonté de ne pas faire de 3^{ème} mouvement (fin août)

Sans CAPD fin août, tous les collègues restés sans poste après le 2^e mouvement auraient été nommés le 4

septembre ... après la rentrée ! Quel mépris pour les élèves, les parents, les collègues et les équipes !!

De plus en plus de postes à profil : les candidats qui postulent sur un ces postes* seront classés après avoir passé un entretien. Les nominations seront prononcées hors barème suivant le classement établi par la commission, du fait du Prince.

* *Ecole à décharge complète, école française de Bâle, Directions spécialisées (IME, IDS, établissement pénitentiaire), Assistant Technique à l'Intégration Scolaire, postes rattachés aux établissements pénitentiaires, Secrétaire du comité exécutif, coordonnateur ENAF-NF, enseignant supplémentaire « Ambition réussite », chargé de mission IA (TICE, formation continue ...)*

Affectation des néo-titulaires (ancien PE2) : c'est le retour des postes réservés : 10 à 12 postes réservés (choisis par l'IEN) dans chaque circonscription, postes pour faciliter l'entrée dans le métier.

Congé parental : si le congé dépasse 12 mois consécutifs le collègue perd son poste de titulaire. Par contre, il aura une priorité au mouvement à son retour du congé parental.

A partir de la rentrée scolaire 2009, les brigadiers »congés » et les brigadiers »stage » seront tous rattachés à une seule brigade « départementale »

La codification au niveau du mouvement ne changera pas, l'implantation géographique ne changera pas, mais cela permettra « une plus grande souplesse d'utilisation des moyens de remplacement. »

L'IA pourra utiliser le principe des vases communicantes. Est-ce la fin de la formation continue en période de forte maladie ?

Les participants au mouvement seraient informés individuellement des propositions d'affectation (avant la CAPD) puis des résultats du mouvement dès la fin de la CAPD.

L'objectif n'est en aucun cas de permettre aux collègues de faire des vérifications (ce qui pourrait être intéressant et aller dans le sens de la transparence), mais bien de museler les délégués du personnel qui traditionnellement informaient les collègues avant la CAPD afin de faire un travail de vérification et de recherche d'erreurs.

4) Un stage syndical spécial mouvement :

mardi 31 mars à Mulhouse

(Université de Haute-Alsace/Amphi Schutzenberger)

de 9h à 16h

Rappel : les vœux se feront du 30 mars au 13 avril

Pour être informé des nouvelles modalités du mouvement, n'hésitez pas à venir à ce stage.

Programme de la journée :

- Le matin : Fonctionnement du mouvement : le paritarisme, les règles du mouvement, les modalités pratiques (utilisation d'I-Prof, vœux, lecture des documents, communication des résultats...), les différentes stratégies.
- L'après-midi : aides et conseils individuels avec des délégués du personnel du SNUipp élus en CAPD

Le document papier des postes du mouvement sera disponible au cours de la journée.

Pour participer à cette journée sous forme de stage syndical, il suffit d'envoyer à l'IA sous/couvert de l'IEN [la demande-type \(avant le 28 février\)](#) et de nous prévenir par mail au [SNUipp 68](#)

Cette journée n'est pas comptabilisée dans les 2 demi-journées d'information syndicale annuelles.

5) Grève du 29 janvier :

En lien une lettre pour les parents d'élèves

En lien la lettre d'intention à transmettre à l'IEN pour le lundi 26 janvier dernier délai

6) Des demi-journées d'info. syndicales à St-Marie aux Mines et à St-Louis

Le mercredi 18 février de 9h à 12h à Ste-Marie aux Mines (Ecole Aalberg)

Le mercredi 18 février de 9h à 12h à St-Louis (Ecole Widemann)

Thèmes : évaluations, maternelle, EPEP, SMA, résistance pédagogique,...

Pour y participer, il faut envoyer un courrier à votre IEN au moins 8 jours avant. [Le courrier-type est en lien ici.](#)

Vous pourrez défalquer cette demi-journée d'info. syndicales des 18 heures d'animation ou des 2 demi-journées à récupérer du lundi de Pentecôte. Une attestation vous sera remis au moment de la réunion

7) Evaluations CM2 : des éléments de réflexions

a) Diaporama de Claude Hablet pour présenter aux parents l'ineptie de ces évaluations.

[LE DIAPORAMA](#)

b) Encore une preuve du non sens pédagogique de ces évaluations !

Vos élèves n'ont pas encore passé la dictée.

Vous vous demandiez si vous alliez la retenir comme exercice à garder...

Sur cet article, vous allez avoir 4 dictées de 4 élèves A, B, C, D à corriger en utilisant les critères de notation (1 ou 0) si pertinents pondus par notre administration.

La dictée de l'évaluation CM2 analysée

c) **L'évaluation CM2 ou comment s'apprêter à décourager élèves et enseignants...** par *Jean-Michel Zakhartchouk, rédacteur aux Cahiers pédagogiques.*

L'article en cliquant ici

SYNDIQUEZ-VOUS TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits. [Le bulletin d'adhésion en cliquant ici](#)

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>

